

Le parc éolien d'Oléron tombe à l'eau



L'appel d'offres pour le parc d'Oléron a été déclaré infructueux.

Philippe Lopez, AFP

Faute de rentabilité, tous les candidats au projet offshore au large d'Oléron (Charente-Maritime) ont jeté l'éponge.

Le gouvernement démissionnaire a déclaré infructueux, le 24 septembre, l'appel d'offres qui prévoyait la création d'un parc éolien de 1 gigawatt au large de l'île d'Oléron, en Charente-Maritime.

Depuis plusieurs semaines, il se murmure que, les uns après les autres, les neuf candidats sélectionnés avaient jeté l'éponge.

Le projet a vu son équation économique modifiée lorsque l'État a décidé, en cours de débat public, entre la fin 2021 et le début 2022, de reporter la zone d'implantation à 35 km des côtes, au-delà d'une aire marine protégée. Ceci en réponse à l'hostilité quasi unanime des collectivités riveraines.

Mais en repoussant plus loin la zone d'implantation des éoliennes, la profondeur des fonds marins augmente, jusqu'à 70 m, davantage que n'importe quel autre parc offshore, renchérissant le coût des fondations. Or, les vents du golfe de Gascogne sont moins généreux que plus au nord. Par ailleurs, l'État avait fixé un prix plafond à 100 € du mégawattheure, jugé trop bas pour atteindre la rentabilité.

Pressentant l'échec, le préfet de Charente-Maritime a déjà évoqué la possibilité de relancer l'appel d'offres *via* « une procédure accélérée ». Encore faudrait-il que des paramètres évoluent pour faire revenir les candidats, le prix

étant le principal. Nombreux sont les observateurs qui redoutent que le projet ne voie jamais le jour.

Du côté des énergéticiens, on voudrait que la priorité soit « **la transition énergétique et non le paysage** ». Mais pour les riverains, l'impact visuel compte, comme on le constate aussi face au projet de parc de Courseulles-sur-Mer, dans le Calvados.

André THOMAS.